

Covid-19: comment Genève a réussi à sauver sa formation professionnelle



Amélie Faist, apprentie boulangère-pâtissière-confiseuse CFC, pose dans le cadre de la campagne de soutien en faveur de l'apprentissage. THIERRY PAREL

Eliane Schneider

Office pour l'orientation,
la formation professionnelle
et continue (OFPC) Genève

Le plan de soutien de l'État de Genève s'est terminé à la fin de novembre. Il a permis la signature de plus de 2300 contrats d'apprentissage.

Début mars 2020, le volume des contrats d'apprentissage signés à Genève semblait annoncer un résultat particulièrement prometteur. Puis la crise sanitaire l'a fait chuter brutalement. Grâce au

train de mesures mis en place par l'État de Genève et ses partenaires, la tendance a finalement été inversée.

«C'est une œuvre collective, dont nous avons été l'un des moteurs, s'enthousiasme Gilles Miserez, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) de Genève. Ces mesures étaient une sorte de couteau suisse, tant leur faisceau était diversifié. Certaines étaient organisationnelles, d'autres financières ou concernaient l'État employeur qui doit montrer l'exemple en augmentant son offre de formation». À préciser encore que ces mesures ont été accueillies posi-

vement (et financées à hauteur de 50%) par la Confédération.

«Le travail réalisé par tous les partenaires de la formation professionnelle a été remarquable, salue Anne Emery-Torracinta, conseillère d'État responsable du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Et ce «laboratoire» qu'a constitué l'année 2020 nous a permis de constater la solidarité et la résilience du monde de l'apprentissage, de même que sa créativité et sa capacité d'ouverture.»

Concrètement, la prolongation de la rentrée 2020 jusqu'au 30 novembre a permis de signer 400 contrats supplémentaires après la rentrée de fin août. Au to-



tal, 404 entreprises ont bénéficié du remboursement des trois premiers mois de salaire de leurs apprentis (la mesure a porté sur 652 contrats d'apprentissage). Et 65 entreprises ont également obtenu une prime pour s'être engagée pour la première fois dans la formation professionnelle.

«Tout cela nous a permis d'atteindre au final une volumétrie de contrats signés quasi équivalente à celle de l'année dernière,

2333 contre 2355, se réjouit Gilles Miserez. Mais il a fallu être proactifs pour obtenir ce résultat, en mettant par exemple en place à l'OFPC une prestation de «job coaching» pour aider les jeunes qui n'avaient pas encore trouvé de place à la fin d'août et en ouvrant un bureau d'accueil pour ces jeunes à la Cité des métiers.» Des recrutements en direct ont aussi été organisés durant tout l'été, dans le respect des consignes

sanitaires, afin de permettre la mise en contact des futurs apprentis avec leurs employeurs potentiels. Sans oublier l'intense communication autour de ces actions.

«Tout le monde a joué le jeu et les jeunes ont trouvé leur place. L'essentiel pour nous était qu'ils restent actifs dans leurs démarches de recherche d'apprentissage», conclut Gilles Miserez.

«Il faut applaudir les PME»

● Trois questions à Frank Sobczak, président du Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF).

Comment le plan de soutien à la formation professionnelle a-t-il été mis en œuvre?

Ces mesures ont été élaborées au sein du CIF. Les partenaires sociaux que sont l'Etat, les syndicats et le patronat ont collaboré efficacement en vue d'un même objectif: maintenir les places d'apprentissage. La qualité et la pertinence de ces propositions ont permis de juguler la baisse drastique de 40% constatée au printemps. Une réussite au regard du nombre de contrats signés à ce jour.

Quelle posture les entreprises formatrices ont-elles adoptée durant cette crise?

Il faut applaudir le courage et l'attitude entrepreneuriale optimiste des PME genevoises qui, malgré la crise et les risques

qu'elle leur a fait courir, ont permis de redresser la barre de l'apprentissage en proposant finalement de nombreuses places de formation.

Comment envisager la suite?

De nombreux secteurs, comme l'hôtellerie, sont fragilisés et il faut s'attendre à des ruptures de contrats. Ces apprentis devront être replacés. La filière de formation duale disposant de plusieurs lieux d'apprentissage (école, entreprise, cours interentreprises), si des entreprises venaient à faire défaut, elles pourraient être remplacées par la création d'un hôtel d'application, par exemple. Mais les répercussions de cette pandémie ne font que s'amorcer et elles pourraient perdurer jusqu'en 2025. Pour soutenir les formateurs, des mesures d'anticipation comme la poursuite des RHT seront prises. Même si on ne connaît pas encore l'ampleur du phénomène. **E.S.**